Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902555-20260413-352026-DE

# COMMUNE DE SAINT-MÉEN

***6, Rue de la Mairie***
***29260 SAINT-MÉEN***

## *EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS*

Nombre de membres : 15
Présents : 15
Procuration : 00
Votant : 15

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 7 avril, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire

*Etaient présents* :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Lucie ROUDAUT, Mr Yves CAPPELLESSO, Mme Sabine VCCHIOLA, Adjoints
- Mme Monique LE HER, Mr Philippe MOTAIS, Mme Ghislaine MÉAR, Mme Valérie DIEUDONNÉ, Mr Yann SAUVÉE, Mr Gaétan THEPAUT, Mme Marina DOLOU, Mr Mikaël FLOC'H, Mme Marie SALMON, Mr Adrien VERN, conseillers municipaux

*Secrétaire* : Mme Valérie DIEUDONNÉ

***Objet*** **: remboursement frais de déplacement des bénévoles de la bibliothèque**

Le Maire présente une demande de remboursement de frais de déplacement pour un bénévole de la bibliothèque, pour se rendre à des journées de formation.

Il propose au Conseil Municipal d'accéder à cette demande, et pour toutes demandes similaires émanant d'un bénévole de la bibliothèque à venir.

Les tarifs applicables seraient les tarifs en vigueur, à savoir :

Indemnités kilométriques pour voiture

| Catégorie (puissance fiscale du véhicule) | Jusqu'à 2 000 km | De 2 001 à 10 000 km | Au-delàs de 10 000 km |
|---|---|---|---|
| De 5 cv et moins | 0,32 € | 0,40 € | 0,23 € |
| De 6 cv et 7 cv | 0,41 € | 0,51 € | 0,30 € |
| De 8 cv et plus | 0,45 € | 0,55 € | 0,32 € |

Indemnités kilométriques pour véhicule à deux roues

Motocyclette : cylindrée supérieure à 12 cm3 : 0,15 € / km
Vélomoteur et autre véhicule à moteur : 0,12 € / km

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la disposition ci-dessus et les modalités de remboursement.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

MAIRIE DE ST-MEEN R.F. 29260 (Finistère)

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE